



## DELIBERATION N°20120085 DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 14 mai 2012

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi le 4 mai 2012 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée le lendemain et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 30 présents, 3 représentés, 6 absents, savoir :

#### ETAIENT PRESENTS :

- M. Philippe KIZIRIAN , président ;
- M. Stéphane VALETTE ; M. Michel PONTON ; Mme Michelle GALLAND ; M. André MOULIN ; M. Philippe ROBERT ; Mme Nicole PASSEL ; M. Raymond VACHER ; M. Charles BELLAVIA ; Mme Marie-Françoise KHAMED ; M. Guy VIAL , adjoints ;
- Mme Françoise CHAMPIN ; Mme Marie-Nicole MEUNIER ; M. Sauveur CUADROS ; Mme Carmen MONTET ; M. Jean-Pierre DE PASQUALE ; M. Bernard ROCHE ; Mme Christiane MASSARDIER ; M. Philippe CHOVET ; Mme Francisca MARIE (à partir de 18 h 47) ; M. Jérôme AUBERT ; Mme Nathalie CHAMPALLE ; Mme Nathalie MOTTET ; M. Aymeric SANLAVILLE (à partir de 18 h 40) ; Mme Pascale OFFREY ; Mme Salina HEMANI (à partir de 19 h) ; M. Hervé REYNAUD ; M. Noël PAUL ; Mme BOYADJIAN Annick (à partir de 20 h 15) ; Mme Béatrice COFFY ; M. Emmanuel MANDON ; Mme Aline ORIOL (à partir de 18 h 50) ; M. Régis CADEGROS ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Pascale SOEUR (à partir de 18 h 45) ; M. Daniel SZEMENDERA , conseillers municipaux.

#### ABSENTS REPRESENTES :

- Mme MURASZKO-SENECHAL Aimée qui donne pouvoir à M. DE PASQUALE Jean-Pierre.
- Mme MARTINS-BENAMROUCHE Catherine qui donne pouvoir à M. VACHER Raymond.
- Mme BOYADJIAN Annick qui donne pouvoir à M. MANDON Emmanuel (jusqu'à 20 h 15).

#### ABSENTS :

- Mme Francisca MARIE (jusqu'à 18 h 47) ; M. Aymeric SANLAVILLE (jusqu'à 18 h 40) ; Mme Salina HEMANI (jusqu'à 19 h) ; Mme Nicole FOREST ; Mme Aline ORIOL (jusqu'à 18 h 50) ; Mme Pascale SOEUR (jusqu'à 18 h 45).

#### SECRETAIRES ELUS POUR LA DUREE DE LA SESSION :

- M. Guy VIAL ; M. Jean-Luc DEGRAIX.

-----oooOooo-----

#### O B J E T :

<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES - ANNEE SCOLAIRE 2011-2012 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS</b>
--

## MME CHAMPIN FRANÇOISE EXPOSE CE QUI SUIT :

La ville de Saint-Chamond en partenariat avec l'Education nationale propose des activités périscolaires culturelles aux établissements scolaires du 1<sup>er</sup> degré qui en font la demande.

Ces activités sont réalisées par des associations locales, en lien avec le projet d'école après validation de l'Inspection académique. Ces interventions concernent environ 350 enfants scolarisés sur la commune. Elles se déroulent après 16h30.

Pour les interventions faites entre le 3 novembre 2011 et le 28 février 2012, les associations suivantes doivent percevoir un acompte de leur subvention globale de l'année scolaire 2011-2012 d'un montant de :

<b>Associations locales</b>	<b>Subventions 2012</b>
Centre social Izieux	1 152.00 €
Centre social Saint-Julien	2 350.00 €
Espace Pablo Néruda	10 678.00 €
MJC	616.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 796.00 €</b>

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur ces propositions.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 38 voix pour,

### **DECIDE :**

- **d'approuver** l'attribution des subventions aux associations proposant des activités périscolaires pour l'année scolaire 2011-2012 aux établissements publics du 1<sup>er</sup> degré de la ville de Saint-Chamond,
- **d'en autoriser** le versement aux attributaires,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, fonction 255 – chapitre 65 – article 6574.

-----oooOooo-----

**ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,  
Saint-Chamond, le 15 mai 2012  
Le maire,  
Signé :  
Philippe KIZIRIAN